

Luxembourg, le 2 septembre 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

« Il va sans dire que la croissance démographique de ces dernières années fait croître les demandes sur les plans les plus divers. Ainsi le nombre de pharmacies a été révisé à la hausse depuis le début du siècle afin de faire face aux demandes de la population en matière d'approvisionnement en médicaments et produits assimilés.

Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- Quel est le nombre de pharmacies qui exercent actuellement au Luxembourg ?
- Est-il prévu d'augmenter le contingent des pharmacies au cours de cette décennie ?
- Dans l'affirmative, quel sera le nombre programmé par le ministère de la Santé ?
- Quels sont les critères retenus pour décider de l'implantation d'une officine en une région déterminée ?
- Dans quels cantons ou communes du pays le ministère prévoit-il d'établir une ou plusieurs nouvelles pharmacies ? »

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Gilles BAUM  
Député

André BAULER  
Député